

Changements matrimoniaux en milieu urbain Ouest africain : quelle dynamique en cours ?

GNOUMOU THIOMBIANO Bilampo^{*}

BOLY Dramane^{**}

KABORE Joachim^{***}

■ Résumé

Les villes africaines connaissent de profondes mutations des dynamiques démographiques et sociales. L'objectif de cette communication est de comprendre les changements matrimoniaux en cours dans deux villes de l'Afrique de l'Ouest (Ouagadougou et Lomé) en utilisant des données retraçant l'histoire matrimoniale des individus. Ces données sont analysées à l'aide des méthodes d'analyse de survie, précisément la méthode de l'estimateur de Kaplan-Meier et le modèle de régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox. Les résultats indiquent un recul de l'âge d'entrée en première union des jeunes générations (hommes et femmes) à Ouagadougou (Burkina Faso) et à Lomé (Togo). Le calendrier de l'entrée en union est similaire dans les deux villes pour les femmes, mais les hommes de Ouagadougou semblent retarder plus leur entrée en première union que ceux de Lomé. Il ressort aussi des analyses que les ruptures de la première union demeurent relativement faibles dans ces deux villes comparativement à certaines villes de l'Afrique de l'Ouest comme Dakar (Sénégal), mais le risque augmente au sein des jeunes générations. Toutefois la probabilité de rompre la première union est plus élevée à Lomé qu'à Ouagadougou. L'analyse des facteurs de ruptures d'union conjugales révèle l'importance de la formalisation des unions conjugales dans la stabilité des unions conjugales chez les femmes.

Mots clés : entrée en union conjugale – rupture d'union – changements matrimoniaux – urbain – Ouagadougou – Lomé – Afrique de l'Ouest

^{*} Enseignante chercheure, Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)/Université de Ouagadougou.

^{**} Doctorant université Paris Descartes et Ingénieur de recherche à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)/Université de Ouagadougou.

^{***} Assistant de recherche, Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)/Université de Ouagadougou.

INTRODUCTION

Les pratiques matrimoniales constituent un champ d'investigations multiples à cause de leur impact déterminant sur le comportement des individus et sur le développement en général. En effet, les comportements matrimoniaux ont des implications non seulement sur la dynamique démographique mais aussi sur les phénomènes socio-économiques. Par exemple, le recul de la nuptialité des femmes, est cité comme le premier facteur de la baisse de la fécondité dans les pays occidentaux (CEPED, 1997). En Afrique, l'une des caractéristiques autrefois communes aux sociétés est la prééminence du groupe social sur l'individu et le couple. C'est ainsi que l'entrée en union n'est pas le fait d'un individu mais le produit d'une alliance entre deux familles, entre deux lignages, entre deux clans... (Pilon et Vignikin, 1996 ; Thiriati, 1999). On ne se marie pas seulement pour soi, mais pour avoir des enfants, afin que ceux-ci viennent renforcer le lignage par leur vitalité, leur travail, les alliances qu'ils permettent (Thiriati, 1999). Cependant, la crise économique au début des années 1980 et les programmes d'ajustements structurels qui s'en sont suivis dans les années 1990, ont eu des conséquences sur les économies des pays africains de telle sorte que les capacités financières des Etats se sont réduites induisant des « stratégies de survie » diverses au sein des familles, et donc de profondes mutations dans les structures familiales.

Les villes africaines deviennent particulièrement le lieu où s'opèrent de nouvelles mutations en partie à cause de l'influence des modèles culturels étrangers véhiculés par les médias et surtout des crises économiques révélatrices (ou accélératrices) des changements dans les rapports entre hommes et femmes. L'indépendance vis-à-vis du groupe social prend de l'ascendance avec un déclin de l'autorité parentale et du contrôle familial induisant un plus grand contrôle de l'individu sur sa propre vie (Antoine et Nanitelamio, 1991 ; Donadjé, 1992 ; Hertrich et Pilon, 1997 ; Amadou Sanni, 2001 ; Van de Walle et Baker, 2004). Chez les femmes également, l'accroissement de leur accès à la scolarisation et surtout de leur entrée progressive sur le marché de l'emploi contribuent à réduire le rôle protecteur que le mariage représentait pour elles, le divorce est d'ailleurs considéré comme une source d'émancipation des femmes en milieu urbain au Sénégal (Dial, 2007).

Dans les comportements matrimoniaux, des pratiques jadis entretenues par le groupe social, notamment les raptés de jeunes filles (Pilon, 1994), la virginité féminine avant le mariage, le lévirat, les mariages précoces et/ou forcés, ... sont en diminution. L'entrée en première union est de plus en plus retardée et ses modalités de formation se diversifient en combinant les innovations et les formes traditionnelles (Antoine et Nanitelamio, 1991). Selon les enquêtes démographiques et de santé, l'âge médian à la première union des femmes, par exemple, est passé de 18,2 ans en 1993 à 19,8 ans en 2010 à Ouagadougou (capitale du Burkina Faso) et en milieu urbain au Togo de 19,3 ans en 1988 à 21,6 ans en 2013. Les travaux réalisés en Afrique montrent, également, l'apparition de nouvelles formes d'union notamment les unions consensuelles ou libres (Meekers, 1992 ; Legrand et Zourkaleini, 2009), la fréquence des ruptures d'union (Kaufman *et al.*, 1988 ; Thiriati, 1999) surtout en Afrique de l'Ouest (Locoh, 1984 ; Pison, 1988 ; Lesthaeghe *et al.*, 1989 ; Hertrich, 1996) et la montée du célibat définitif (Antoine et Nanitelamio, 1991).

Cependant, si les changements matrimoniaux (recul de l'âge au premier mariage, fréquence des unions consensuelles et des ruptures d'unions conjugales, etc.) sont d'un grand intérêt scientifique en Afrique, les données appropriées pour les comprendre sont souvent rares. Ce travail s'appuie sur des

données originales d'une enquête réalisée en 2012 simultanément dans trois villes Ouest africaines (Ouagadougou, Lomé et Cotonou) dans le cadre du projet de recherche « Familles, genre et activités en Afrique (FAGEAC) » avec un volet qui retrace l'histoire matrimoniale des hommes et des femmes.

L'objectif de cet article est de comprendre à travers une approche comparative comment s'opèrent les changements matrimoniaux dans deux villes de l'Afrique de l'Ouest : Ouagadougou (ville sahélienne) et Lomé (ville côtière). Plus spécifiquement, il s'agit d'observer l'entrée en première union des femmes et des hommes, d'analyser le risque de rupture de leur première union (par cause de divorce ou séparation) et d'en identifier les facteurs. Il est structuré en trois parties : (i) la revue de la littérature qui fait une brève synthèse des travaux réalisés en la matière, (ii) la méthodologie qui décrit les données, les variables retenues et les méthodes d'analyse et (iii) les principaux résultats qui, d'une part, caractérisent le calendrier de la nuptialité et les ruptures d'union et, d'autre part, identifient les facteurs de la survenue de la rupture de la première union.

Que retenir de la littérature sur les changements matrimoniaux en Afrique ?

Les travaux réalisés en démographie montrent que l'âge au premier mariage recule en Afrique surtout dans les métropoles urbaines. Les contraintes économiques et la scolarisation massive des filles sont souvent avancées pour justifier ce nouveau comportement. Des recherches urbaines au Burkina Faso (à Ouagadougou), au Mali (à Bamako) et au Sénégal (à Dakar) montrent que les difficultés d'accéder à un emploi surtout stable font que les hommes entrent plus tard en union et donc commencent tardivement une vie de famille (Antoine et al., 1995 ; Antoine and Djiré, 1998 ; Marcoux and Piché, 1998 ; Calvès, 2007 ; Calvès et al., 2007). À Dakar comme dans d'autres villes africaines, ce sont les difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi et à réunir le montant de la compensation matrimoniale qui contraignent de nombreux jeunes à reporter leur mariage (CEPED, 1997). Chez les femmes, l'effet de leur participation accrue aux activités économiques et aux revenus du ménage combinés à leur scolarisation de plus en plus massive notamment dans les centres urbains contribuent au recul de leur âge d'entrée en première union (Thiriart, 1999).

Quant à l'union libre, c'est un phénomène récent en Afrique mais qui prend de l'ampleur dans les grandes métropoles urbaines (Meekers, 1992 ; Adepoju, 1997 ; Thiriart, 1999 ; Legrand et Zourkaleini, 2009). Le déclin de la pression sociale et/ou religieuse, la scolarisation des filles et les contraintes économiques sont les facteurs qui ressortent dans la littérature pour justifier l'accroissement de ces nouvelles formes d'union. L'accès croissant à l'école et aux médias induisent, surtout en ville, des changements dans les rapports de genre avec une plus grande autonomie des jeunes dans les logiques matrimoniales. La crise économique des dernières années a affecté également l'accès à l'emploi dans les métropoles urbaines en Afrique avec pour corollaire le fléchissement dans les recrutements pour des professions stables (cas de la fonction publique) et relativement bien rémunérées. Ainsi, les contraintes économiques des dernières décennies pourraient avoir renforcé la tendance au recul de la nuptialité, les familles manquant souvent de moyens pour accomplir les cérémonies habituelles et offrir la compensation matrimoniale (Thiriart, 1999).

Pour ce qui est des ruptures d'union (par séparation ou divorce), les études montrent qu'elles sont en hausse, notamment dans les villes africaines (Hertrich et Locoh, 1999 ; Locoh et Mouvagha-Sow,

2005) et elles interviennent surtout au cours des dix premières années du mariage (Gnoumou Thiombiano et Legrand, 2014). Comme pour le cas des autres phénomènes (entrée en union, unions consensuelles) les causes prennent des formes diverses. Pour Thiriat (1999), par exemple, le désir d'émancipation des femmes est associé à une forte instabilité des relations matrimoniales. Certains travaux avancent des raisons socioculturelles comme le niveau d'éducation des femmes, l'appartenance ethnique, le milieu de socialisation, les pratiques religieuses, la polygamie, etc. pour expliquer la survenue des ruptures d'union. Cependant, si en occident, le faible niveau d'instruction est fortement corrélé à un risque élevé de divorce (Bumpass et al., 1991 ; South, 1995 ; Hoem, 1997), en Afrique par contre, les unions sont plus fragiles chez les femmes instruites (Bocquier et Nanitelamio, 1991 ; Antoine et Dial, 2005 ; Gnoumou Thiombiano et Legrand, 2014). À Dakar par exemple, la scolarisation au niveau du secondaire ralentit la nuptialité et favorise davantage le divorce (Antoine, 2002). Dans un même environnement géographique, des ethnies vivent également de façon différente les ruptures d'union. On peut citer le cas des femmes Serer à Dakar (au Sénégal) qui ont un risque moindre de connaître une rupture d'union que leurs homologues Wolof. À Lomé (au Togo), le groupe ethnique Mina divorce plus vite que les Ewé (Antoine et Dial, 2005). L'effet de la pratique religieuse est contrasté. En effet, au Nigeria et au Ghana, les chrétiennes courent des risques plus élevés de connaître une rupture d'union que les musulmanes (Isiugo-Abanihé, 1998 ; Takyi, 2001), alors qu'à Dakar au Sénégal, les unions des femmes chrétiennes sont plus stables que celles des musulmanes (Bocquier et Nanitelamio, 1991). Toutefois, il faut noter que les dans les deux premiers pays, la religion chrétienne est la plus répandue alors que le Sénégal est fortement islamisé. L'arrivée d'une seconde épouse et l'infidélité sont aussi des sources d'instabilité des couples dans les pays africains (Takyi, 2001 ; Antoine, 2002 ; Gnoumou Thiombiano et Legrand, 2014). Les recherches montrent également que les ressources économiques du ménage sont associées à la stabilité du couple. À Dakar, l'une des principales raisons souvent invoquée par les femmes pour demander le divorce est l'incapacité du conjoint à entretenir la famille (Dial, 2008). L'activité professionnelle des femmes apparaît aussi comme un facteur associé au risque de divorce dans la mesure où lorsque la femme est indépendante financièrement, elle est plus en mesure de s'assumer économiquement et de faire face à ses charges en cas de divorce (Dial, 2008). Certains travaux soulignent aussi le rôle négatif que joue le jeune âge au premier mariage des femmes sur la stabilité des unions (Thiriat, 1998 ; Tilson et Larsen, 2000 ; Antoine et Dial, 2005).

Plusieurs recherches démographiques ont étudié les changements matrimoniaux en cours en Afrique particulièrement dans les métropoles urbaines. Cependant, comme il a été mentionné plus haut, la plupart de ces études ont recours à des données d'enquêtes transversales, notamment celles des enquêtes démographiques et de santé et des recensements, qui ne rendent pas compte de ces changements. En effet, la plupart de ces sources de données s'en tiennent à enregistrer l'état matrimonial des individus au moment de la collecte : célibataire, marié(e), divorcé(e), séparé(e), veuf(ve). Même si quelques études ont eu recours à des données biographiques pour expliquer ces changements en cours (Bocquier et Nanitelamio, 1991 ; Antoine, 2002 ; Antoine, 2006 ; Gnoumou Thiombiano et Legrand, 2014), elles concernent souvent une ville ou un seul pays, et elles ne permettent pas des comparaisons dans le temps et dans l'espace les changements en cours. Il est nécessaire de recourir comme c'est le cas de la présente étude à des données rétrospectives permettant de retracer les changements en cours mais et qui ont été réalisées simultanément avec la même méthodologie dans plusieurs villes pour des besoins de comparaison.

Méthodologie

Source des données

Les données utilisées proviennent de l'enquête « activités économiques, partage des ressources et prise en charge des dépenses au sein des ménages urbains (AEMU) » réalisée dans le cadre du projet de recherche « Famille, genre et activités en Afrique subsaharienne (FAGEAC) ». Le projet FAGEAC a été mené dans le cadre d'une collaboration scientifique entre le Laboratoire Population Environnement et Développement (LPED) de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de l'université Aix Provence de Marseille, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou, le Centre de Formation et de Recherche en Population de Cotonou (CEFOP) de l'université d'Abomey-Calavi et l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé.

L'enquête AEMU a été réalisée avec la même méthodologie dans les trois villes que sont Ouagadougou, Cotonou et Lomé. Son objectif était de retracer les différentes mobilités (résidentielles, matrimoniales, économiques) ainsi que les principales étapes dans l'accès aux ressources économiques et l'implication des membres adultes dans les dépenses du ménage. Les données ont été collectées à l'aide de deux types de questionnaires : un questionnaire ménage qui a servi à recenser les membres du ménage et à identifier les éligibles pour l'enquête individuelle et un questionnaire individuel. Ce dernier questionnaire a été adressé aux hommes et aux femmes, membres résidents du ménage, âgés de 18 ans et plus (à l'exception des domestiques). Lors de l'enquête, des données ont été collectées sur l'histoire matrimoniale des hommes et des femmes. Il s'agit notamment du nombre total d'unions contractées, de la date de cohabitation des conjoints et des dates des différentes célébrations de l'union. Pour les unions rompues, la date de fin de l'union et le motif de la rupture (divorce/séparation, veuvage) ont également été saisis (pour plus de détail, voir Gnoumou Thiombiano et al., 2014).

L'enquête a touché 500 ménages dans chaque ville. À Ouagadougou ce sont au total 1 152 individus (dont 541 hommes et 611 femmes) qui ont été enquêtés. Parmi les individus enquêtés, 780 (455 femmes et 325 hommes) ont déjà contracté une union. À Lomé 1 295 individus ont été enquêtés (596 hommes et 699 femmes), dont 923 individus ont déjà contracté une union (393 hommes et 530 femmes).

Variables d'analyse

Les variables dépendantes de l'analyse sont l'entrée en première union et la rupture de cette union par divorce/séparation. Pour chacun des deux événements étudiés, la variable dépendante prend la valeur « 1 » en cas de survenue de l'évènement et la valeur « 0 » dans le cas contraire.

La principale variable indépendante est la génération. Trois générations ont été constituées en tenant compte du contexte historique des deux pays de l'étude (Burkina Faso et Togo) : hommes et femmes nés avant 1960, ceux nés entre 1960 et 1980 et ceux nés après 1980. En effet, comme pour beaucoup de pays africains, le début des années 1960 marque l'accession à l'indépendance du Burkina Faso et du Togo. Par ailleurs, les années 1980 coïncident avec la révolution populaire du Burkina Faso, elles correspondent aussi à une période de troubles sociopolitiques importants au Togo. Les autres variables indépendantes prise en compte dans l'analyse sont : l'âge au premier mariage, la composition ethnique du

couple, le milieu de socialisation, le nombre de célébrations de l'union et le niveau d'instruction. L'âge au premier mariage est une variable continue, les autres variables indépendantes ont été regroupées en plusieurs catégories. Aussi, la composition ethnique du couple renferme deux groupes : les couples dont les conjoints appartiennent au même groupe ethnique et ceux appartenant à des ethnies différentes. Le milieu de socialisation, qui correspond au lieu où l'individu a habité le plus longtemps avant l'âge de 12 ans, comprend quatre groupes : Ouagadougou/Lomé, autres villes du pays, milieu rural, et étranger. Concernant le nombre de célébrations de l'union, au Burkina Faso et au Togo, la formalisation d'une union peut passer par une partie ou tous les trois types de célébrations courantes : coutumière, religieuse et civile. Par ailleurs, les hommes et les femmes ont été regroupés en trois niveaux d'instruction : aucune instruction, primaire et secondaire et supérieure. Cependant, il faut noter que la variable écart d'âge entre conjoints souvent utilisée dans l'analyse du divorce n'a pas été prise en compte parce que l'enquête AEMU n'a pas saisi l'âge du conjoint. Il n'a donc pas été possible de calculer l'écart d'âge entre conjoints.

Méthodes d'analyse

Nous utilisons les méthodes d'analyse de survie qui sont adaptées au traitement des données d'histoires matrimoniales. De par l'importance qu'elle accorde à l'ordre temporel des événements, l'analyse de survie permet de bien cerner l'enchaînement de ceux-ci dans la vie des individus et de s'approcher quelque peu de l'explication, par le principe de l'antériorité et de l'analyse causale (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Blossfeld et Rohwer, 2002). Elle est également adaptée pour étudier des événements vécus par une partie de la population étudiée comme c'est le cas du mariage et du divorce/séparation. Plus spécifiquement, nous utilisons la méthode de l'estimateur de Kaplan-Meier et la régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox. Le divorce et le veuvage étant des événements concurrents pour chaque union d'un individu, le veuvage est considéré comme une troncature pour l'étude des du divorce/séparation. En d'autres termes, un individu qui connaît le veuvage suite au décès de son premier conjoint ne peut plus connaître le divorce de cette union, et inversement, un individu qui divorce n'est plus exposé au risque de veuvage pour cette union.

L'estimateur de Kaplan-Meier (dont les représentations courantes sont la courbe de survie ou la courbe d'extinction) est utilisé pour l'analyse descriptive des données, précisément pour l'analyse de l'entrée en première union et la rupture de cette union par divorce/séparation. La régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox est utilisée pour l'analyse des facteurs de ruptures d'union. Le modèle de Cox a l'avantage de prendre en compte les histoires incomplètes (troncatures) dans l'évaluation de l'effet des variables pour la formulation mathématique (Cox et Oakes, 1983 ; Bocquier, 1996).

Résultats

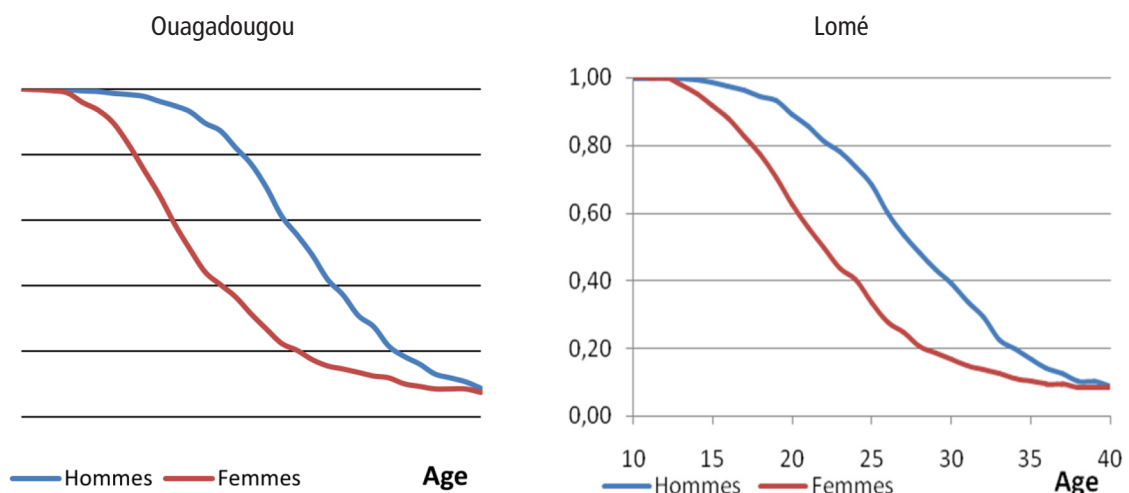
Calendriers d'entrée et de rupture de la première union

Calendrier d'entrée en première union

Si dans la littérature, il est reconnu que l'accentuation des difficultés économiques et la scolarisation des filles contribuent au recul de l'âge au mariage dans les villes africaines (Thiriat, 1999 ; Antoine, 2002), l'entrée en première union semble s'effectuer tôt pour beaucoup de jeunes filles à Ouagadougou et à Lomé (graphique 1). En effet, à Ouagadougou, à l'âge de 18 ans 25 % des filles sont déjà entrées en union. La situation est presque similaire à Lomé puisqu'environ 23 % des filles sont déjà en union au même âge. À l'âge de 25 ans, environ huit filles sur dix sont déjà entrées en union dans les deux villes. Que ce soit à Ouagadougou ou à Lomé, la majorité des filles entre en première union avant l'âge de 35 ans. Globalement, ces données révèlent la précocité du calendrier d'entrée en première union des femmes dans ces deux villes. Mais l'analyse selon la génération nous permettra d'observer les changements en cours.

En comparant les résultats selon le genre, sans surprise, les résultats montrent que les femmes entrent plus rapidement en union que les hommes dans les deux villes. Toutefois, que ce soit à Lomé ou à Ouagadougou, la plupart des hommes et des femmes finissent par entrer en union. En effet, à l'âge de 40 ans, ce sont près de 92 % des individus (femmes et hommes) qui sont entrées en union dans les deux villes. Ces données confirment la faiblesse du célibat définitif en Afrique de l'Ouest déjà soulignée dans d'autres travaux. Globalement, le calendrier de l'entrée en union est similaire dans les deux villes pour les femmes. En revanche, les hommes de Ouagadougou semblent retarder un peu plus leur entrée en première union que ceux de Lomé.

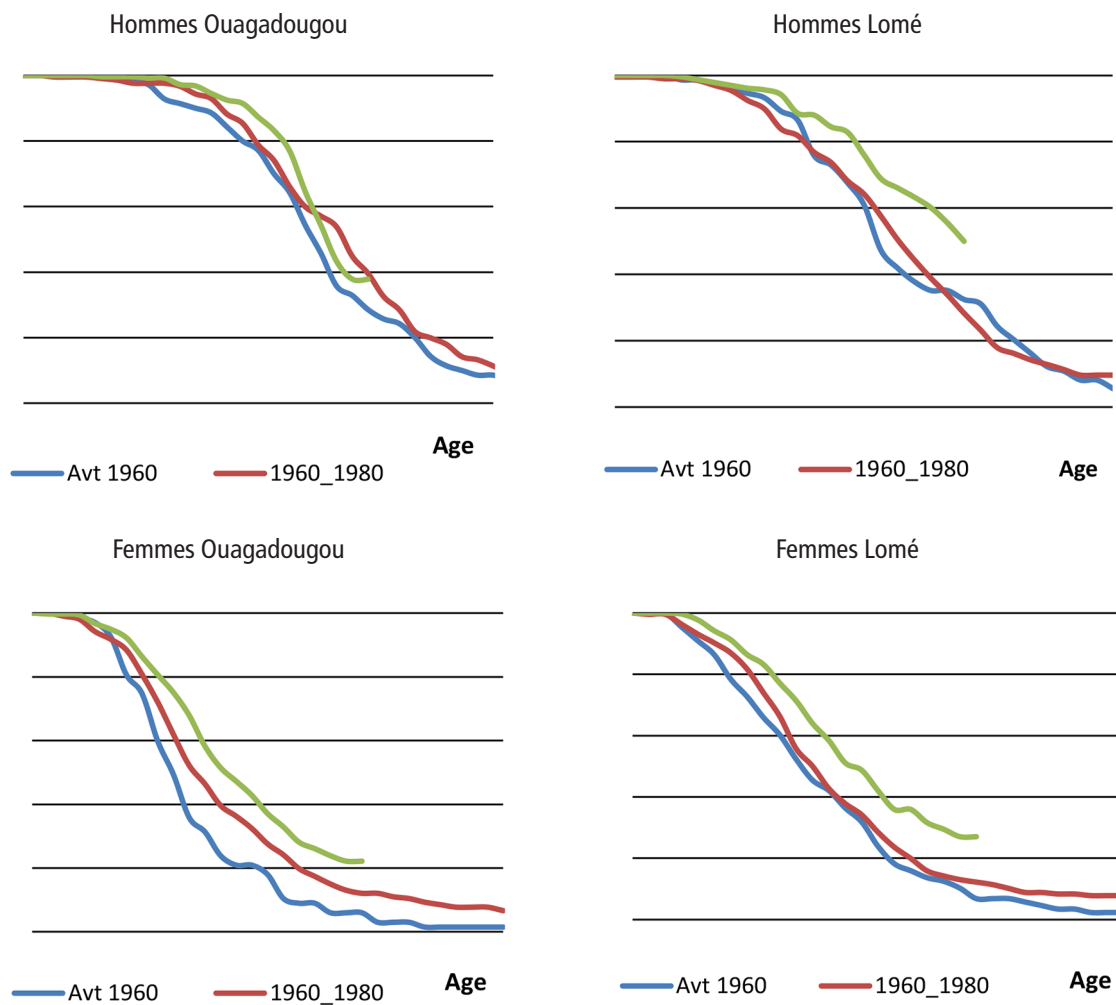
Graphique 1. Courbes de survie à l'entrée en première union selon le sexe



En comparant les générations, on constate que dans les deux villes, les jeunes générations (celles nées après 1980) retardent leur entrée en première union par rapport aux générations anciennes (celles nées

avant 1960) quel que soit le sexe (graphique 2). Ces résultats confirment le recul de l'âge d'entrée en première union des jeunes générations relevé dans d'autres recherches en milieu urbain Ouest africain (Antoine et Béguy, 2014). Ces résultats montrent que même si le mariage demeure presque universel en Afrique de l'Ouest, dans les grandes villes, les jeunes générations retardent de plus en plus leur entrée en première union.

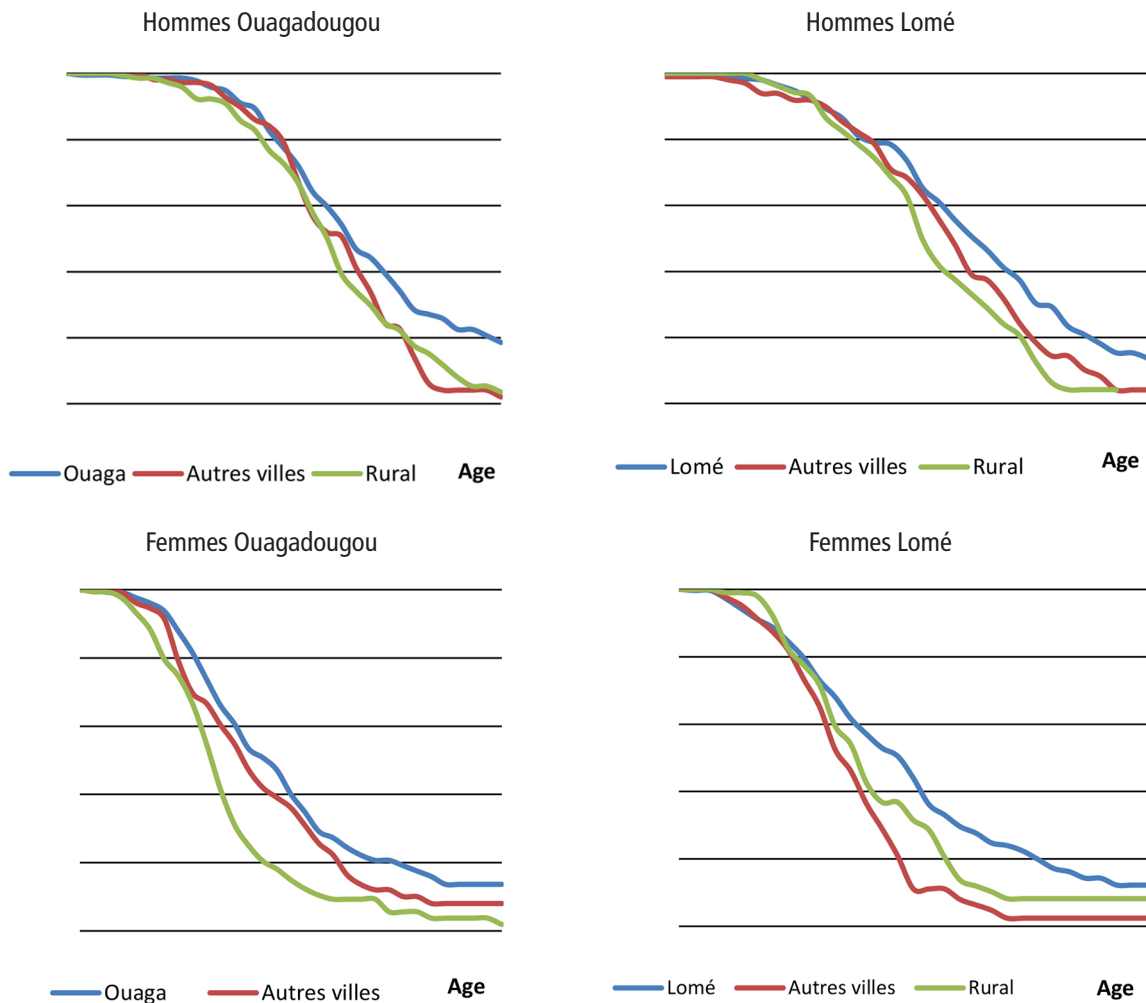
Graphique 2. Courbes de survie à l'entrée en première union par génération



Entrée en union selon le milieu de socialisation

Le milieu de socialisation joue un rôle important dans les comportements matrimoniaux des individus. On constate que les hommes et les femmes socialisées dans les grandes villes entrent un peu plus tardivement en union que ceux qui ont vécu les 12 premières années de leur vie en milieu rural (graphique 3). Toutefois, à Ouagadougou comme à Lomé, les différences entre les femmes en matière d'entrée en première union selon leurs lieux de socialisation n'apparaissent qu'après l'âge de 20 ans.

Graphique 3. Courbes de survie à l'entrée en première union selon le milieu de socialisation

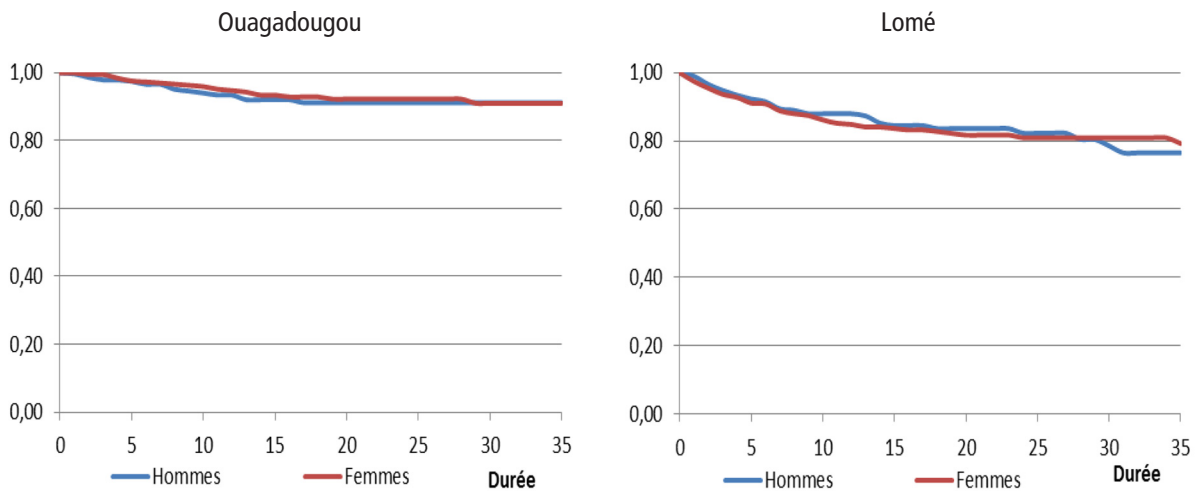


Rupture de la première union des hommes et des femmes

Les résultats montrent que le risque de rupture d'union est surtout élevé au cours des 10 premières années de l'union. Toutefois, la probabilité de rompre de la première union par divorce/séparation demeure globalement faible dans les deux villes, et davantage à Ouagadougou qu'à Lomé. En effet, au cours des 30 premières années de l'union, environ 9 % des unions des femmes et des hommes se rompent à Ouagadougou, contre respectivement 22 % et 19 % des unions des femmes et des hommes à Lomé (graphique 4).

Globalement, on note une faible différence entre les hommes et les femmes quant au calendrier de rupture d'union dans chaque ville. Mais à Ouagadougou, la probabilité de rupture de la première union semble légèrement plus élevée chez les femmes, alors qu'à Lomé c'est le contraire (graphique 4).

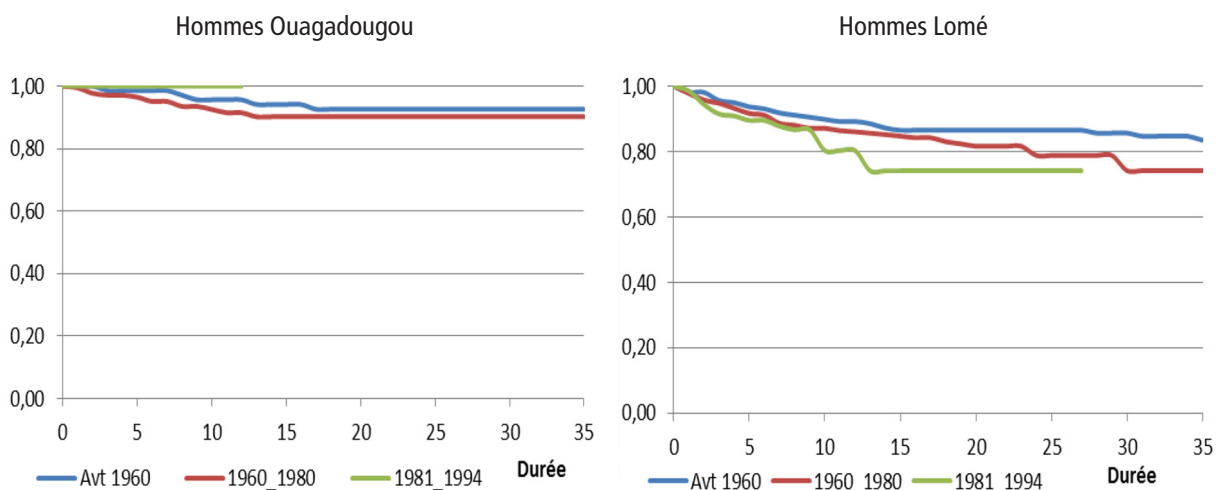
Graphique 4. Courbes de survie à la rupture de la première union par sexe

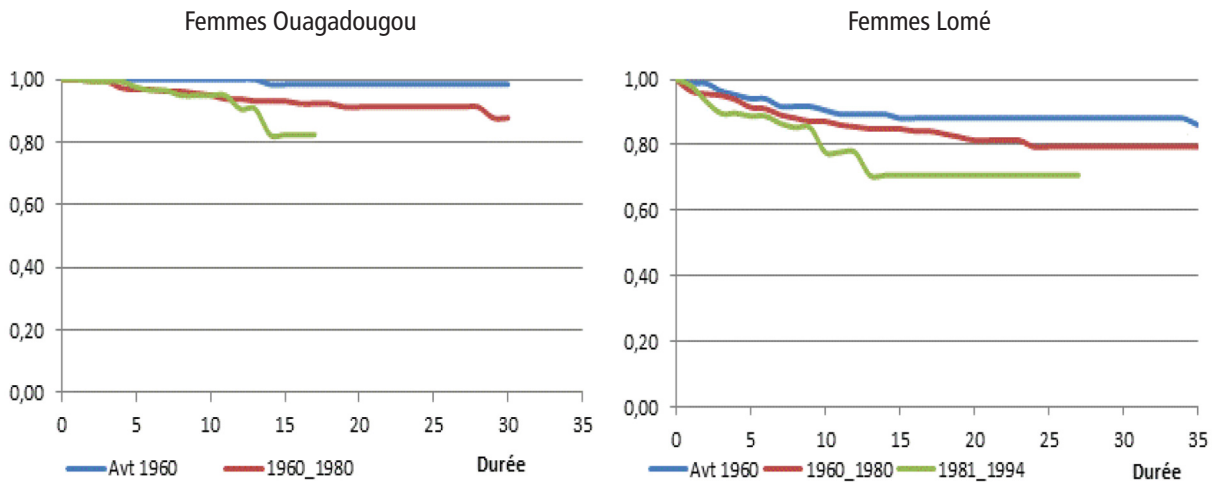


Rupture d'union selon la génération

Les résultats montrent que dans les deux villes, les hommes et les femmes de la génération intermédiaire (née entre 1960 et 1980) ont une probabilité plus élevée de rompre leur première union que ceux de la génération née avant 1960. Les faibles effectifs et le temps moindre d'exposition de la jeune génération au risque ne permettent pas d'observer les différences surtout chez les hommes à Ouagadougou. Mais les données de Lomé et celles des femmes à Ouagadougou montrent que les jeunes générations ont une probabilité plus grande de rompre leurs unions que ceux de la génération ancienne (graphique 5).

Graphique 5. Courbes de survie à la rupture de la première union selon la génération

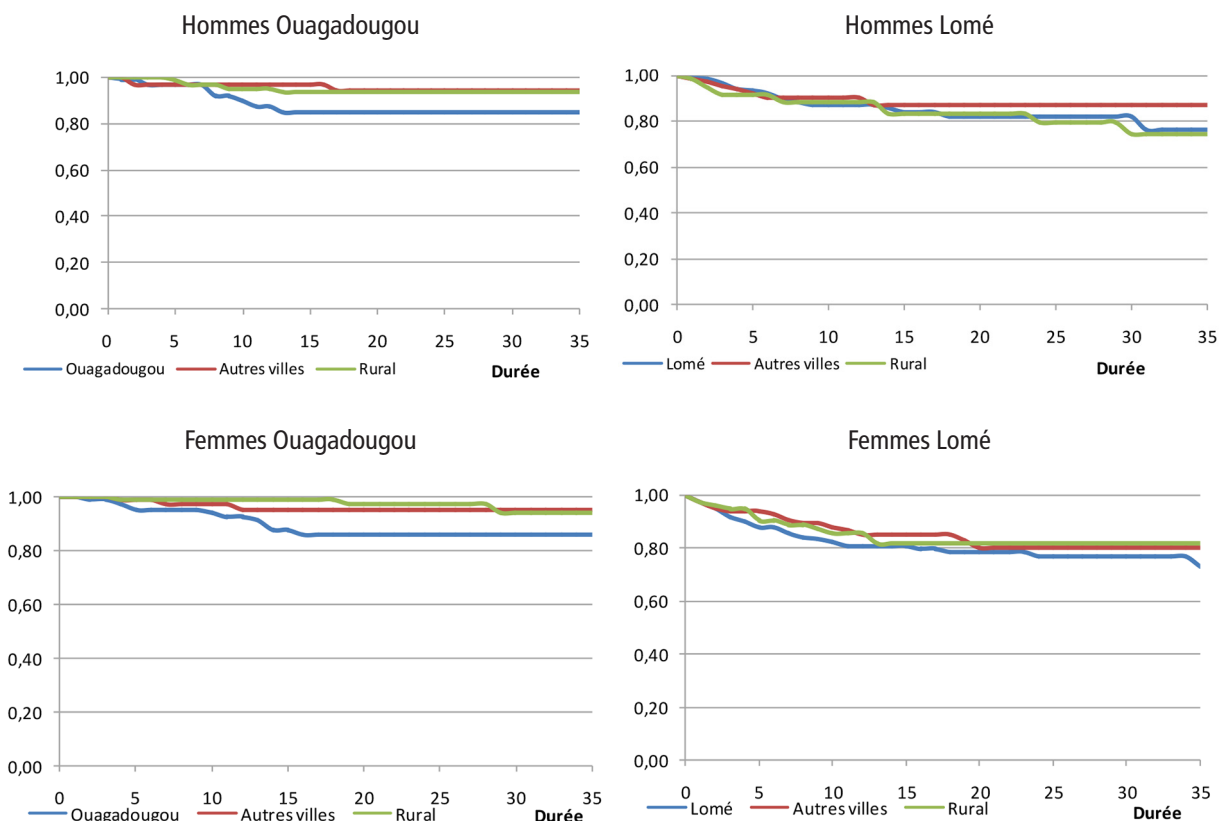




Rupture d'union selon le milieu de socialisation

Si l'urbanisation est un facteur qui retarde l'entrée en première union, elle semble par contre être associée à l'instabilité des unions conjugales. En effet, les personnes socialisées en ville courent un risque plus élevé de connaître la rupture de leur première union que celles socialisées en milieu rural (graphique 6). Par exemple, après 10 ans d'union, six femmes sur cent socialisées à Ouagadougou ont déjà rompu leur première union contre seulement une femme sur cent parmi celles socialisées en milieu rural. À Lomé ces proportions sont respectivement de 18 % et 15 % (graphique 6).

Graphique 6. Courbes de survie à la rupture de la première union selon le milieu de socialisation



Facteurs de rupture d'union

Compte tenu de la faible fréquence des ruptures d'union par divorce/séparation chez les hommes dans les deux villes (surtout à Ouagadougou) et compte tenu de la faiblesse de l'échantillon, l'analyse explicative concerne seulement les femmes. De plus, pour cette dernière raison, les modalités de la variable « nombre de cérémonies célébrant l'union » ont été regroupées en deux catégories (deux à trois cérémonies et une cérémonie au plus) pour effectuer les analyses multivariées.

Les résultats montrent que dans les deux villes, le risque de rupture d'union est fortement associé à la formalisation de l'union. Les unions libres ou consensuelles (sans aucune cérémonie) et celles ayant eu une seule cérémonie sont nettement plus à risque d'être rompues que celles qui sont passées par deux ou trois types de célébration (coutumière, religieuse et/ou civile). Si les unions libres sont de plus en plus nombreuses en Afrique (Legrand et Zourkaleini, 2009 ; Thiriat, 1999), il semble que ces unions qui n'ont pas une reconnaissance sociale, soient moins stables que les autres. À Ouagadougou, le niveau d'instruction est aussi associé au risque de rupture d'union. Comme observé au niveau national au Burkina Faso (Gnoumou Thiombiano et Legrand, 2014), les femmes instruites ont plus de risque de rompre leur première union que celles qui n'ont aucune instruction. Ce résultat est aussi similaire à ceux observés à Dakar (Bocquier et Nanitelamio, 1991 ; Antoine et Dial, 2005).

En revanche, à Lomé il n'y a pas de différence significative entre les femmes par rapport à leur niveau d'instruction et leur milieu de socialisation. Le milieu de socialisation est cependant associé au risque de rupture d'union des femmes à Ouagadougou. En effet, les femmes socialisées à Ouagadougou ont près de 4 fois plus de risque de rompre leur première union que celles qui ont vécu en milieu rural durant leur jeune âge avant de migrer en ville. Par ailleurs, si on observe des différences entre les générations de femmes quant au calendrier de rupture d'union, l'analyse multivariée montre que ces différences ne sont pas statistiquement significatives dans les deux villes (tableau 1).

Tableau 1. Risques relatifs (odds ratios) de rupture de la première union des femmes à Ouagadougou et à Lomé (résultats des modèles de Cox)

Variables	Rapport de risque (odds ratio)	
	Ouagadougou	Lomé
<i>Age à l'union</i>	1,04	1,01
<i>Génération</i>		
Avant 1960	1,00	1,00
1960-1980	3,99	1,25
Après 1980	5,37	1,48
<i>Lieu de socialisation</i>		
Rural	1,00	1,00
Ouagadougou/Lomé	3,70*	1,30
Autres villes du pays	1,62	1,01
Étranger	3,85	0,39

Variables	Rapport de risque (odds ratio)	
	Ouagadougou	Lomé
<i>Ethnie du couple</i>		
Même ethnie	1,00	1,00
Ethnies différentes	2,66	0,82
<i>Types de célébration</i>		
Deux à trois cérémonies	1,00	1,00
Une cérémonie au plus	4,73***	8,15***
<i>Instruction</i>		
Aucune	1,00	1,00
Primaire	4,70**	1,45
Secondaire et +	3,52*	1,02

Notes : * significatif à $p < 0,05$ ** significatif à $p < 0,01$ *** significatif à $p < 0,001$

CONCLUSION

Cet article a utilisé des données originales qui permettent de retracer l'histoire de vie matrimoniale des personnes enquêtées pour explorer les changements matrimoniaux en cours dans deux villes de l'Afrique de l'Ouest. La méthode d'analyse de survie utilisée a permis de tenir compte de tous les individus et du temps d'exposition au risque. Les résultats confirment les changements de comportements matrimoniaux déjà soulignés dans des études antérieures en Afrique subsaharienne, notamment en milieu urbain.

Les résultats descriptifs révèlent un recul de l'âge d'entrée en première union des hommes et des femmes en milieu urbain Ouest africain. Toutefois, même si globalement, la majorité des hommes et des femmes finissent par entrer en union, les jeunes générations retardent leur entrée en première union par rapport aux générations anciennes. Plusieurs facteurs sont évoqués dans la littérature pour expliquer ce recul du calendrier d'entrée en union. Certains auteurs évoquent les progrès réalisés dans la scolarisation, notamment celle des filles pour expliquer ce recul (Lesthaege, Kaufmann et Meekers, 1989). D'autres par contre, en référence à la « théorie économique du mariage » formulé par Becker (1974), attribuent ce recul dans les pays occidentaux plutôt à l'augmentation de l'activité féminine. Mais les analyses empiriques n'ont pas encore confirmé cette hypothèse économiste qui est d'ailleurs très contestée par certains auteurs comme Oppenheimer (1994). Cet auteur considère que, plus que l'augmentation de l'activité féminine, ce sont les difficultés d'insertion économique des hommes qui ont entraîné le déclin du mariage dans les pays occidentaux. Dans le contexte de l'étude, ce changement pourrait s'expliquer par les progrès réalisés dans la scolarisation des jeunes ces dernières décennies et aussi par les crises économiques persistantes que connaissent les pays africains. En effet, les jeunes générations des villes bien que plus instruites que les autres sont durement touchées par les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi et ils vivent souvent dans la précarité économique. Cette situation pourrait entraîner le reculent de leur entrée en union. À Ouagadougou, l'obtention d'un emploi rémunéré

est en effet déterminante dans la formation d'une première union (Calvès, 2007). À Dakar, les difficultés d'insertion des jeunes générations sur les marchés de l'emploi se traduisent par une entrée plus tardive en première union, tandis qu'à Lomé cette situation conduit les jeunes à adopter des formes d'union libre (Antoine et Béguy, 2014). Toutefois, parmi la population urbaine, les personnes socialisées en milieu rural entrent plus tôt en première union que celles socialisées dans les grands centres urbains comme Ouagadougou et Lomé. Ce résultat montre que l'entrée en première union est d'avantage retardée pour les jeunes qui ont vécu en ville depuis leur jeune âge. Les jeunes socialisés en milieu rural pourraient davantage adopter les normes de comportements traditionnels que ces derniers.

Les résultats de l'analyse multivariée montrent que c'est surtout la formalisation de l'union conjugale qui joue un rôle déterminant dans la stabilité de l'union. Au Burkina Faso comme au Togo, la reconnaissance sociale d'une union peut passer par la célébration de celle-ci devant une autorité coutumière, religieuse et/ou civile. Comme nous l'avons déjà souligné, une union peut être formalisée par une ou plusieurs formes de cérémonies. Dans le contexte africain, la reconnaissance sociale de l'union constitue une protection sociale pour les conjoints, surtout pour la femme. Les résultats montrent clairement que cette reconnaissance sociale est très importante pour assurer la stabilité de l'union conjugale même en milieu urbain. En effet, les unions qui sont passées par au moins deux types de cérémonies ont un risque moindre d'être rompues que les unions consensuelles et celles qui ont fait l'objet d'une seule cérémonie. Pour ces dernières, il peut s'agir d'unions qui sont encore dans le processus de formalisation. Ces résultats confirment l'importance des familles dans la formation des unions conjugales même si, de plus en plus, les jeunes urbains revendiquent le libre choix de leur conjoint. Par ailleurs, si le niveau d'instruction a un effet négatif dans la stabilité de l'union à Ouagadougou, ce n'est pas le cas à Lomé où les différences observées ne sont pas statistiquement significatives.

Cependant, ce résultat mérite quelques réserves notamment du fait de la non-prise en compte de certaines variables comme l'activité économique des femmes. En effet, l'activité économique a été saisie uniquement à la date de l'enquête, ce qui ne permet pas de mettre en lien les changements dans l'activité avec la survenue de la rupture d'union. Pourtant, il est clairement établi dans la littérature le lien entre l'activité économique des femmes et l'instabilité de leurs unions. Les auteurs de la « théorie économique du divorce » soutiennent même que l'indépendance économique des femmes, grâce à leur participation au marché du travail, réduit les avantages du mariage et augmente le risque du divorce. De plus, comme cela a déjà été souligné, la variable « écart d'âge entre conjoints » n'a pas pu être prise en compte dans l'analyse. Pourtant, compte tenu des rapports sociaux d'âge et de genre en Afrique, on pourrait s'attendre à ce que la communication soit très réduite au sein des couples où la différence d'âge est importante. Ce manque de communication entre conjoints est souligné comme l'une des causes de ruptures d'unions au Burkina Faso (Gnoumou Thiombiano, 2014). Toutefois, malgré ces limites, les résultats de l'étude donnent un éclairage sur les changements matrimoniaux à l'œuvre dans les villes Ouest africaines où on note dans l'ensemble un début de transition dans les schémas de nuptialité. Par ailleurs, les analyses révèlent que le rôle de la famille et de la société demeure important dans la constitution et la stabilité des unions conjugales malgré l'affaiblissement du contrôle social sur les individus en ville. Ce résultat révèle que, malgré les changements matrimoniaux en cours en milieu urbain, il reste difficile de se marier et d'assurer la cohésion de son couple sans le soutien des parents.

BIBLIOGRAPHIE

- Adepoju, Aderanti. 1997. Family, population and development in Africa, London, England: Zed Books, 230 p.
- Amadou, Sanni Mouftaou. 2001. *Comportements matrimoniaux et fécondité au Bénin*, in : Gendreau F. (dir.) : *Transitions démographiques des pays du Sud*, activités scientifiques, p. 221-236.
- Antoine, Philippe. 2006. *Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines : Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé*, in : *Cahiers québécois de démographie*, 35, 2 : 5-37.
- Antoine, Philippe. 2002. *Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique*, in : Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch (éd.), *Les déterminants de la Fécondité*, Paris, éd., Démographie : analyse et synthèse II-INED, p. 75-102.
- Antoine, Philippe et Donatien Beguy. 2014. *Évolution des conditions économiques, mariage et constitution de la famille à Dakar et à Lomé*, in : Philippe Antoine et Richard Marcoux (éd.) *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, p 83-107.
- Antoine, Philippe et Fatou Binetou Dial. 2005. Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé, in : Vignikin Kokou et Vimard Patrice (éd.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, p. 205-232.
- Antoine, Philippe et Mamadou Djire. 1998. Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar, in : Francis Gendreau (dir.), *Crises, pauvreté et changements*, Paris, Éditions AUPELF-UREF et ESTEM, p. 203-235.
- Antoine, Philippe, Mamadou Djire et Benoît Laplante. 1995. Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. *Population*, 1: 95-118.
- Antoine, Philippe and Jeanne Nanitelamio. 1991. More single women in African cities: Pikine, Abidjan and Brazzaville, *Population*, an English Selection, 3: 149- 169.
- Becker, S. Gary. 1974. *A theory of marriage*, in: Schultz T. W. (éd.), *Economics of the family: Marriage, children, and human capital*, Chicago, University of Chicago Press, p. 299-344.
- Blossfeld, Hans-Peter and Götz Rohwer. 2002. Techniques of event history modeling. New approaches to causal analysis, *Erlbaum Hillsdale*, New Jersey, Second Edition, 310 p.
- Bocquier Philippe. 1996. L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA, documents et manuels du CEPED N° 4, Paris, 202 p.
- Bocquier, Philippe et Jeanne Nanitelamio. 1991. Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar, in : UEPA (éd.), *femme, famille et population. Vol. 1 : Communications sollicitées*, Dakar, UEPA, (Actes de la Conférence de Ouagadougou (Burkina Faso) 24-29 avril 1991) p. 369-386.
- Bumpass, Larry, Theresa Castro Martin and James A. Sweet. 1991. The Impact of Family Background and Early Marital Factors on Marital Disruption, *Journal of Family Issues*, 12, 1: 22-42.
- Calves, Anne-Emmanuèle. 2007. Trop pauvre pour se marier ? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso, *Population*, 62 : 339-359.
- Calves, Anne-Emmanuèle, Jean-François Kobiané and Edith Martel. 2007. Changing Transition to Adulthood in Urban Burkina Faso, *Journal of Comparative Family Studies*, 38, 2: 265-283.
- CEPED, 1997. Changements matrimoniaux en Afrique, *La chronique du CEPED*, Paris, 26, 4 p.
- Courgeau, Daniel et Eva Lelievre. 1989. Analyse démographique des biographies. Editions INED, 248 p.
- Cox, Roxbee David and David Oakes. 1983. Analysis of Survival Data, Chapman and Hall, London/New York, 201 p.

- Dial, Fatou Binetou. 2007. *Le divorce, une source d'émancipation pour les femmes ? Une enquête à Dakar et Saint-Louis*, in : Locoh T. (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implication pour le développement*, Paris, INED (Les cahiers de l'Ined n° 160), p. 357-372.
- Dial, Fatou Binetou. 2008. *Mariage et divorce à Dakar : itinéraires féminins*, Editions Karthala et Cerpos, 199 p.
- Donadjé, Florentin. 1992. *Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin : pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin – Louvain-la-Neuve*, Université Catholique de Louvain, Institut de Démographie, Académia, 222 p.
- Gnomou Thiombiano, Bilampoa. 2014. *Causes et conséquences du divorce et de la séparation des couples au Burkina Faso : les enseignements d'une enquête qualitative*, in : Philippe Antoine et Richard Marcoux (dir.) *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, p. 230-249.
- Gnomou Thiombiano, Bilampoa et Thomas K. Legrand. 2014. *Niveau et facteurs de ruptures des premières unions conjugales au Burkina Faso*, *African Population Studies*, 28, 3: 1432-1446.
- Gnomou Thiombiano, Bilampoa, Dramane Boly et Joachim Kabore. 2014. *Familles, genre et activité en Afrique Subsaharienne (FAGEAC) : quels changements dans la gestion du bien-être des ménages ?*, Ouagadougou, Institut Supérieur des sciences de la Population, Rapport de recherche, 89 p.
- Hertrich, Véronique. 1996. *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, *Les Études du CEPED*, n° 14, Paris, CEPED, 548 p.
- Hertrich, Véronique et Marc Pilon. 1997. *Transitions de la nuptialité en Afrique*. *European Population: Variations on Common Themes*, 27 p.
- Hertrich, Véronique et Thérèse Locoh. 1999. *Rapport de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*, Liège, UIESP, 46 p. (Gender in population series).
- Hoem, M. Jan. 1997. *Educational Gradients in Divorce Risks in Sweden in Recent Decades*, *Population Studies*, 51, 1: 19-27.
- Isiugo-Abanihé, C. Uche. 1998. *Stability of marital union and fertility in Nigeria*. *Journal of Biological Science*, 30: 33-41.
- Kaufmann, Georgia, Ron Lesthaeghe et Dominique Meekers. 1988. *Les caractéristiques et tendances du mariage*, in : Dominique TABUTIN (dir.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan p. 217-247.
- Legrand, Thomas and Younoussi Zourkaleini. 2009. *Consensual unions in Burkina Faso: Trends and determinants*, *Canadian Studies in Population*, 36, 3-4: 267-294.
- Lesthaeghe, Ron, Kaufmann Georgia and Meekers Dominique, 1989. *The Nuptiality Regime in Sub-saharian Africa*, in: Ron Lesthaeghe (éd.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, p. 238-237.
- Locoh, Thérèse. 1984. *Fécondité et familles en Afrique de l'Ouest, le Togo méridional contemporain*, INED, Travaux et documents, cahier n° 107, Paris, P.U.F, 182 p.
- Locoh, Thérèse et Myriam Mouvagha-Sow. 2005. *Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest*, in : *La famille en Afrique*, (communication présentée au XXV^e congrès international de la population (Tours 2005) séance s1101), 28 p.
- Marcoux, Richard et Victor Piche. 1998. *Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako (Mali)*, in : Francis Gendreau (éd.) *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, AUPELF-UREF-Éditions ESTEM, 219-284.

- Meekers Dominique. 1992. *The Process of Marriage in African Societies: A Multiple Indicator Approach*. *Population and Development Review* 18: 61-78.
- Oppenheimer, Valerie Kincade. 1994. *Women's rising employment and the future of the family in industrial societies*, *Population and development Review*, 20, 2: 293-349.
- Pilon, Marc. 1994. Types of marriage and stability: The case of Moba-Gurma of North Togo, in: Caroline BLEDSOE and Gilles PISON (éd.), *Nuptiality in Sub-saharan Africa. Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*. Oxford, Clarendon Press, p. 130-147.
- Pilon, Marc et Kokou Vignikin. 1996. Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales in: Jean Coussy and Jacques Vallin (éds), *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques* (Les Études du CEPED ; 13), Paris, CEPED, 1996, p. 471-493.
- Pison, Gilles. 1988. Polygamie, fécondité et structures familiales, in: Dominique Tabutin (éd.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, Edition L'Harmattan, 249-278.
- South, Scott. 1995. Do you need to shop around? Age at marriage, spousal alternatives and marital dissolution. *Journal of Family Issues*, 16: 432-449.
- Takyi, Baffour. 2001. Marital instability in an African society: exploring the factors that influence divorce processes in Ghana, *Sociological Focus*, 34, 1: 77-96.
- Thiriart, Marie-Paule. 1998. Faire et défaire les liens du mariage : évolution des pratiques matrimoniales au Togo, *Les Études du CEPED*, 16, Paris, CEPED, 295 p.
- Thiriart, Marie-Paule. 1999. Les unions libres en Afrique subsaharienne in : *Cahiers québécois de démographie*, 28, 81-115.
- Tilson, Dana and Ulla Larsen. 2000. Divorce in Ethiopia: The impact of early marriage and childlessness, *Journal of Biosocial Science*, 32, 355-372.
- Van De Walle, Etienne and Kristine R. Baker. 2004. The evolving culture of nuptiality in sub-Saharan Africa in Perspectives on International Family Change Conference, *Population Studies Center*, University of Michigan, Ann Arbor 3-5 June.